

En avril, Annecy fait son **MARATHON** 15 avril 2012

Un événement  organisé par
A H S A
ANNECY-HAUTE-SAOIE
ATHLETISME

DEPART
avenue d'Albigny
8h30 Marathon
14h00 Semi-marathon



MARATHON **DULAC** D'ANNECY
DEPUIS  1980



© Annecy 2012. Tous droits réservés. - Ne pas photocopier sans autorisation.

Partenaires officiels de l'événement



Rhône-Alpes



Partenaires privés de l'événement



L'Assurance maladie de Haute-Savoie, toujours à vos côtés pour votre santé, s'engage depuis plus de 20 ans comme partenaire de la course des jeunes. Cet événement sportif véhicule les valeurs de l'Assurance maladie.

Dès le 1^{er} mars pensez à retirer vos bulletins :

- au service des sports de la Mairie d'Annecy,
- au bureau Sports information, Espace Bonlieu à Annecy,
- dans votre école ou votre collège,
- au magasin 42km195, 5 rue Pt Favre.

L'inscription gratuite est à retourner le 5 avril dernier délai à :

AHSA Course des jeunes
1 rue Pierre de Coubertin
74000 ANNECY

Renseignements :
www.marathon-annecy.com

La remise des dossards se tiendra à Annecy :

- Samedi 14 avril 2012 à partir de 14h00, espace Bonlieu (dans le forum).
- Dimanche 15 avril 2012 à partir de 8h15, stand course des jeunes (sur le Pâquier)

SECURITE SOCIALE



**l'Assurance
Maladie**

HAUTE-SAVOIE



Partenaires privés officiels

MAGASIN ANNECY
42M195

" Du 10kms aux 100 bornes,
... Vous avez des questions,
... Nous avons des réponses ! "

5, rue du Président Favre 74000 Annecy
04 50 45 55 26

42km195.fr

Autres partenaires



HEBERGEMENT individuel et groupes Réservations directe par les coureurs

Parmi les possibilités d'hébergement à proximité d'Anney, le comité d'organisation vous propose la sélection suivante (places limitées) :

VILLAGE VACANCES

LES BALCONS DU LAC D'ANNECY CAP FRANCE



Route du Col de Leschaux
BP 223 - 74320 Sevrier
Situé à 10 min du départ. Vue sur le lac
Tél. 04 50 52 61 51 - Fax 04 50 52 49 88
www.village-vacances.com
email : contact@village-vacances.com

HÔTEL NOVEL***



Hôtel restaurant La Mamma
69, avenue de France - 74000 Anney
Tél. 04 50 23 75 74 - Fax 04 50 66 36 31
www.hotelnovel.com
email : hotelnovel@hotelnovel.com

ADAGIO



2, place Marie Curie
L'Adagio City Aparthotel Anney Centre ***
au cœur de la ville
Tél. +33 (0)4 50 05 65 00
Fax +33 (0)4 50 05 65 10
Réservation : H6187@adagio-city.com

vosre code privilège : **ADA/Marathon 12.**



BEST WESTERN - Hôtel International

19 avenue du Rhône - 74000 Anney
Tél. + 33 (0)4 50 52 35 35
Fax : 33 (0)4 50 52 35 00

Email : reservation@bestwestern-hotelinternational.com
www.bestwestern-hotelinternational.fr

NOUVEL HOTEL

37, rue Vaugelas - 74000 Anney
Situé à 5 min à pied de la gare et du départ de la course
Tél. 04 50 45 05 78 - Fax 04 50 45 08 76
www.nouvelhotel.com - contact@nouvelhotel.com

LES PRIVILOGES (Le Royal) APPARTHOTEL***

9, rue Royale - 74000 Anney
Situé à 5 min à pied de la gare et du départ de la course
Tél. +33 (0)4 50 88 50 00 - Fax +33 (0)4 50 88 53 98
www.lesprivilodges.com - info.anney@lesprivilodges.com

AUTRES HEBERGEMENTS

s'adresser à ANNECY CONGRÈS

1, rue Jean-Jaurès - 74000 Anney - France
Tél. +33 (0)4 50 45 00 70 - Fax +33 (0)4 50 51 87 20
E-mail : ancycong@noos.fr

Retrouvez nos offres court séjours personnalisées sur
www.annecyaravis.com/cartographie.php

► LA CROISIERE DES SUPPORTERS LE 15 AVRIL

Voir www.marathon-anney.com

► MARCHÉ NORDIQUE DÉCOUVERTE

Vous souhaitez :

- découvrir les bienfaits d'une activité physique accessible à tous,
- pratiquer une activité dans un cadre agréable, sur les berges du lac d'Anney,
- partager un moment convivial en famille ou entre amis.

Le 15 avril 2012 aura lieu la 2^{ème} édition de la Marche Nordique Découverte.

Un programme d'enfer à découvrir sur
www.marathon-anney.com

TSL OUTDOOR fournisseur officiel, met à disposition des bâtons tout au long de ce week-end. Un événement à ne pas louper ! Pour les Mordus de la Marche Nordique, mais aussi pour les novices en la matière, la Marche Nordique, ça marche ! **Faites un pas pour votre santé !**

► CHAMPIONNAT de FRANCE du Crédit Mutuel-CIC

Le classement sera établi à l'occasion du marathon et du semi-marathon du lac d'Anney 2012.

PROMENADE SUR LE LAC EN BATEAU : durée 1 heure

COMPAGNIE
BATEAUX
DU LAC D'ANNECY



Prestation : Navigation commentée les 14 et 15 avril.

Horaires : 11h00, 11h30, 14h30, 15h00, 15h30, 16h00, 16h30 et 17h30.

Tarif Préférentiel pour le marathon : tarif groupe appliqué aux coureurs et accompagnateurs pour la navigation commentée d'une heure. Ce tarif est appliqué aux billetteries de la Compagnie des Bateaux situées quai Napoléon III et quai Bayreuth sur présentation d'une contre-marque à réclamer sur place aux organisateurs.



© Limpérial Palace - Anney



Records de l'épreuve

Marathon 2011 Hommes : 2h11'33" - Femmes : 2h32'49"

Semi-Marathon 2009 Hommes : 1h03'46" - Femmes : 1h12'44"

Eco-marathonien

Le **Marathon du Lac d'Anney** s'engage sur le respect de son site naturel. Des dispositifs et matériels seront mis en place pour permettre aux plus de 6 000 athlètes et aux 400 membres de l'organisation de s'investir dans une démarche éco-citoyenne. Avec l'aide de nombreux "Points recyclages" placés sur le parcours, accompagnés d'actions de communication, notre environnement conservera sa propreté.

Dossards

Retrait des dossards : sur présentation d'une pièce d'identité, Salle Eugène Verdun, centre Bonlieu près de l'Office de Tourisme. (voir plan Informations Pratiques).

► **Samedi 14 avril 2012** de 10h à 18h, pour toutes les courses.

► **Dimanche 15 avril 2012** de 7h15 à 8h15 pour le marathon et de 9h30 à 13h pour le semi-marathon.

Horaires des courses

	Heure de départ	Temps limite	Distance
Marathon	8h30	5h15	42 km 195
Semi-marathon	14h00	2h45	21 km 100

ATTENTION ! Les concurrents doivent se présenter dans la zone de départ, **10 mn avant l'horaire**.

Temps limite marathon : 5h15 / Semi-marathon : 2h45 / tout(e) concurrent(e) en difficulté sera pris(e) en charge / les vélos, rollers, coureurs sans dossard ou autre accompagnateurs sont strictement interdits sur le parcours sous peine de disqualification de l'athlète.

Chronométrage

• Gestion des arrivées par procédé de lecture à distance (puces électroniques).

Temps officiel + temps réel.

Temps officiels communiqués tous les 5 kilomètres.

Des meneurs d'allure seront repérés par des ballons de couleurs différentes selon le temps programmé.

Récompenses

► Primes, lots, bons d'achats : valeur globale plus de 25 000 €.

► Souvenir commémoratif à chaque coureur.

► **Les primes sont non cumulables.**

► Podium Marathon + catégorie V3 et V4 : 11h45.

► Podium Semi-Marathon : 15h45.

► **Présence obligatoire à la remise des prix.**

Dépôt de sacs

Les vestiaires sont situés au **village marathon "Pâquier"** sous tente gardée. L'organisation décline toute responsabilité concernant les marchandises déposées.

Douches (voir plan informations pratiques).

La présentation du dossard donne accès à la navette (rue Revon) à destination des douches. Cette navette assure les allers et retours tous les 1/4 d'heure de 11h30 à 17h. Douchettes sur l'aire d'arrivée.

La Sécurité

Des arrêtés préfectoraux et municipaux réglementent tout au long de la journée, les problèmes de la circulation.

La sécurité civile est présente, sur le parcours et à l'arrivée pour assurer les soins d'urgence.

Règlement

Article 1 : Le **marathon** et le **semi-marathon du lac d'Anney** sont organisés le **15 avril 2012** par ANNECY HAUTE-SAVOIE ATHLETISME.

Article 2 : Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la FFA. Les coureurs licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence.

Article 3 : Le marathon est ouvert aux coureurs licenciés et non licenciés nés en 1992 ou avant. Le semi-marathon est ouvert aux coureurs licenciés et non licenciés nés en 1994 ou avant. Les catégories d'âge donneront lieu à un classement séparé.

Article 4 : Tout engagement est ferme et définitif et ne pourra faire l'objet d'un remboursement pour quelque cause que ce soit.

Article 5 : Conformément aux dispositions des articles L 231-2 et L 231-3 du Code du Sport, la participation à la compétition est subordonnée à la présentation d'une licence avec photo portant attestation de la délivrance d'un certificat médical de **non contre-indication à la pratique en compétition de l'athlétisme ou de la course à pied en compétition**, ou pour les non-licenciés à la présentation d'un tel certificat (ou d'une copie) datant de moins d'un an (donc valable au 15/04/2012).

ATTENTION : Suite à la circulaire n° 13 du 21 avril 2008, il est précisé que le **certificat médical doit comporter la mention « non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition »** ou « **non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition** ». Sont acceptées : les licences FFA Compétition, Athlè Running, Athlè Entreprise et Pass'Running, FFTRIATHLON. Sur les licences; FSCF, FSFT et UFOLEP doit apparaître par tous les moyens la « **non contre-indication de la course à pied en compétition** » ou « **la pratique de l'athlétisme en compétition** ». Les autres licences ne seront pas acceptées.

Article 6 : Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. Toute personne rétrocedant son dossard à une tierce personne sans en prévenir par écrit les organisateurs sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course.

Article 7 : Le Jury est placé sous l'autorité d'un juge arbitre de la FFA dont le pouvoir de décision est sans appel.

Article 8 : Le concurrent autorise les organisateurs, ainsi que les ayants droit tels que partenaires et média, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, sur lesquelles il peut apparaître, prises à l'occasion de sa participation au **marathon ou semi-marathon du lac d'Anney**, sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par les lois, les règlements et traités en vigueur.

Article 9 : Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectifications aux données personnelles les concernant. Par l'intermédiaire de l'organisateur, les concurrents peuvent être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations.

Article 10 : Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.

Un des plus beaux parcours de France !



MARATHON

- Avenue d'Albigny à Annecy
 - Pâquier
 - Marquisats
 - Beau Rivage
 - Piste cyclable
- jusqu'au Bout du Lac via Sevrier et Saint-Jorioz**
- Boucle à Doussard (21^e km)
 - Retour par le même itinéraire (promenade cyclable jusqu'au pont de la Halle).

SEMI-MARATHON

- Avenue d'Albigny à Annecy
 - Pâquier
 - Marquisats
 - Beau Rivage
 - Piste cyclable
- jusqu'à Saint-Jorioz**
- Boucle à Saint-Jorioz (10^e km)
 - Retour par le même itinéraire (promenade cyclable jusqu'au pont de la Halle).

Les organisateurs se réservent le droit de modifier les parcours.

←←← Légendes plan

- Parcours aller semi-marathon
- Parcours aller marathon
- Parcours retour marathon
- Variante retour semi-marathon
- P Parking gratuit
- P Parking gratuit le dimanche

Inscription à la PASTA PARTY A L'IMPERIAL PALACE

(Réservée en particulier aux coureurs)

Une pasta party avec ambiance musicale est organisée à l'IMPERIAL PALACE D'ANNECY le samedi 14 avril de 19h à 21h.

Tenue de ville exigée pour entrer à l'IMPÉRIAL PALACE.

PRIX DU REPAS : 17 € par personne (boissons comprises)

Le nombre de repas étant limité, aucune inscription ne sera prise sur place.

Un ticket d'entrée vous sera remis le samedi au Centre Bonlieu au retrait du dossard. Réservation obligatoire avant le 31 mars 2012.

Nom : _____

Prénom : _____

Nombre de personnes _____ x 17 € TOTAL : _____ €

Joindre un chèque séparé de : _____ € pour la PASTA PARTY.

Libellé à l'ordre de MARATHON DU LAC D'ANNECY

INSCRIPTION PASTA PARTY

